

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nbre de conseillers en exercice	15
Présents	11
Votants	12
absents	04
Procurations	01

<b>L'an Deux Mil vingt six</b>	
<b>Le 19 janvier à 18h30</b>	
Le Conseil Municipal de la Commune de HAUTEFORT, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire sur la présidence de Monsieur Jean Louis Pujols Maire.	
Date de Convocation du Conseil Municipal : <b>14 janvier 2026</b>	
<b>PRESENTS:</b> Mr PUJOLS Jean-Louis. REBEYROL Elodie. FORT Sylvette. POUMEAUD Albert. BELLEIL Thomas. FALLEAU Geneviève. DECLE Sébastien. BINETRUY/MEYER Nadine. CONTAMINE David. MOUSSEAULT Philippe. PERTUIS Martine.	
<b>ABSENTS :</b> CHABASSIER David. DELACOTE Aurélie. EYSSARTIER Jennifer. MARY Sophie.	
<b>PROCURATIONS :</b> CHABASSIER David à FORT Sylvette	
<b>SECRETAIRE DE SEANCE :</b> Mme REBEYROL Elodie a été élue.	

### **OBJET : Presbytère – demande de subvention DETR/DSIL**

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales,  
**Vu** le Code de la commande publique,

Monsieur le Maire expose que le projet de rénovation énergétique de l'ancien presbytère, dont le coût prévisionnel est estimé, sur la base de devis, à 94 800 € HT soit 113 760 € TTC.

Il est rappelé qu'il a été attribué dans le cadre du Fonds d'accélération de la transition écologique dans les territoires « Fonds Vert », le 09 juin 2023, une participation financière de l'Etat de 30 % du montant du projet soit 28 440 €.

De plus, ce projet pourrait être susceptible de bénéficier d'une subvention Etat au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) ou de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL).

Le plan de financement prévisionnel de cette opération est le suivant :

LIBELLÉ	DÉPENSES	MONTANT HT	RECETTES	MONTANT HT
TRAVAUX DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE	Isolation biosourcée des murs par l'intérieur	22 000,00 €	Prime CEE (4,85%)	4 600,00€
	Isolation classique de l'ensemble des planchers hauts sur combles	3 000,00 €	Subvention FONDS VERT (30%)	28 440,00€
	Isolation classique du plancher bas sur cave	2 900,00 €	Subvention DETR/DSIL (35%)	33 180,00€
	Remplacement classique des menuiseries	24 000,00 €	Autofinancement (30,15%)	28 580,00€
	Remplacement du système de chauffage et du système d'eau chaude sanitaire : pompes à chaleur air/eau	23 000,00 €	Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur 024-212402101-20260119-2026-001-DE Accusé certifié exécutoire Réception par le préfet : 20/01/2026 Publication : 20/01/2026	

	Remplacement des émetteurs de chauffage (radiateurs basse température équipés de robinets thermostatiques)	8 000,00 €		
	Mise en œuvre d'une VMC hygroréglable de type B pour chaque logement	2 800,00 €		
	Mise en œuvre d'ampoules LED	500,00 €		
	<b>Sous-Total Investissement</b>	<b>86 200,00 €</b>		
ARCHITECTE	Maîtrise d'œuvre	8 600,00€		
	<b>TOTAL DÉPENSES</b>	<b>94 800,00€</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>94 800,00€</b>

**Le conseil municipal, après en avoir délibéré :**

- **APPROUVE** la réalisation du projet présenté estimé à 94 800 € HT ;
- **APPROUVE** le plan de financement exposé ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à solliciter une subvention Etat au titre de la DETR ou de la DSIL et des subventions auprès des co-financeurs mentionnés dans le plan de financement

➤ **Adopté à l'unanimité**

Fait et Délibéré les jours, mois et an que dessus.  
Au registre sont les signatures.  
Pour extrait conforme,

**HAUTEFORT le 19/01/2026**  
**LE MAIRE,**  
**Jean Louis PUJOLS**



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20260119-2026-001-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 20/01/2026  
Publication : 20/01/2026